



Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS¹

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif, Monsieur le Directeur général par intérim, chers collègues,

1. Nous souhaiterions tout d'abord, au nom des membres du personnel de l'OMS dans le monde, dire que le décès inopiné du Directeur général nous afflige et nous plonge tous dans un profond désarroi. Nous présentons nos sincères condoléances et exprimons toute notre sympathie à la famille et aux amis du Dr Lee Jong-wook. Nous voudrions aussi rendre hommage au défunt pour ses nombreuses contributions en faveur de la santé de tous les peuples du monde, en tant que Directeur général et comme membre du personnel de l'OMS pendant 23 ans.

2. Nous remercions les membres du Conseil exécutif de prendre le temps d'entendre les préoccupations du personnel. C'est un honneur pour les représentants des associations du personnel de l'OMS dans le monde de servir l'Organisation et de contribuer à la réalisation de son mandat constitutionnel, et c'est un privilège dont nous mesurons l'importance. Nous sommes conscients qu'il implique des responsabilités, en particulier alors que le monde est confronté à de graves problèmes de santé publique.

3. Dans le cadre de son mandat, l'Association du Personnel au Siège souhaite promouvoir l'efficacité et la justice au sein d'une organisation respectueuse des règles, afin qu'elle agisse de manière productive. Nous souhaitons travailler dans un climat de confiance et de respect mutuel et c'est dans cet esprit que nous sollicitons votre collaboration pour trouver des solutions aux préoccupations et aux demandes légitimes du personnel.

4. En ce qui concerne les relations actuelles entre le personnel et l'administration au Siège, nous reconnaissons que les réformes des contrats qui ont été proposées et l'amélioration du contrôle dans la sélection et le recrutement du personnel vont dans le bon sens. Cependant, la mauvaise application de certaines règles et procédures et les inégalités flagrantes dans le traitement des membres du personnel provoquent un mécontentement. Nous constatons, en outre, que les restructurations répétées minent souvent la productivité du travail.

¹ Les opinions exprimées dans la présente déclaration n'engagent pas les associations du personnel des bureaux régionaux de l'OMS.

5. Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à déclarer catégoriquement que nous ne nous opposons pas aux réductions d'effectifs lorsqu'elles s'imposent. Toutefois, nous sommes tout à fait hostiles à un processus d'examen et de réduction des effectifs opaque, arbitraire et injuste, d'autant plus que les fonctions et les compétences des fonctionnaires de haut rang y échappent.
6. Nous proposons à la nouvelle administration quatre mesures concrètes, pour votre examen, en vue d'améliorer les relations entre le personnel et l'administration.
- a) Examiner le système de justice interne et sa mise en oeuvre, y compris la désignation et les liens hiérarchiques des médiateurs, afin d'améliorer la transparence et l'impartialité. Nous proposons également l'application de **toutes** les recommandations du groupe consultatif du Directeur général sur le harcèlement, que le Dr Lee avait réuni l'année dernière, conformément à sa politique de « tolérance zéro ».
 - b) Effectuer une étude indépendante pour vérifier les compétences, le niveau d'études, la formation et l'expérience des membres du personnel des classes inférieures à D1, nommés directement au cours des trois dernières années sans avoir subi une sélection en bonne et due forme.
 - c) Entreprendre une enquête externe sur les cas présumés de faute ou de comportement non conforme à l'éthique.
 - d) Permettre à l'Association du Personnel au Siège d'être représentée au sein du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration, conformément à la recommandation formulée par les membres du Conseil, en janvier 2006, à la cent dix-septième session.
7. Nous espérons vivement que les relations entre le personnel et l'administration s'inscriront dans le cadre d'un authentique respect et d'une responsabilité partagée, dans un esprit de collaboration permettant la communication, la consultation et la négociation lorsque cela se révélera nécessaire. Enfin, en cette période de transition, nous souhaitons exprimer notre soutien à l'Administration et nous restons loyaux et désireux de contribuer à la réalisation de tous les aspects du mandat de l'OMS.

= = =